

# AU FIL DE LA SEMAINE

**COLLECTIF** Vendredi 4 décembre, la SAS Solagri 45 s'est réunie chez son président, Jean-Marc Lemaire, pour la levée de son premier bâtiment. Rencontre.

## SAS Solagri 45 : un premier bâtiment construit



La construction du premier bâtiment de la SAS Solagri 45 a été terminée le 2 décembre.

La SAS Solagri 45 a été créée le 17 août dernier. Elle regroupe vingt-deux agriculteurs majoritairement loirétains ayant pour objectif de construire un bâtiment et ainsi valoriser leur exploitation. Cette action commune, impulsée par la FNSEA Centre-Val de Loire, est un projet collectif misant sur l'énergie photovoltaïque. Alexandra Dutay, chargée de projets pour la FNSEA CVL, explique cette collaboration avec les sociétés Roy énergie et Cométil : « En début d'année, nous avons fait un appel d'offres afin de proposer aux agriculteurs un bâtiment type qu'ils pourraient faire construire sur leur terrain. Ces bâtiments sont équipés de panneaux photovoltaïques. C'est une solution efficace pour rentabiliser une construction et auto-financer les travaux. L'agriculteur peut également rajouter des éléments à la construction initiale, s'il le souhaite, afin qu'elle corresponde à ses besoins ».

### Levée du premier bâtiment

Le 4 décembre, l'ensemble des associés étaient présents chez leur président, Jean-Marc Lemaire, à Auville-en-Gâtinais, pour la présentation du premier bâtiment construit. Le constructeur des bâtiments et l'installateur des panneaux photovoltaïques étaient également conviés pour faire le point sur les instructions des chantiers et les signatures des devis définitifs. Le président de la SAS explique que cette levée de terre marque une étape dans la concrétisation du projet : « Les autres membres de la SAS peuvent voir ce à quoi leur propre projet peut ressembler et les détails auxquels il faut penser. C'est ainsi plus facile de se projeter ».

### Panneaux photovoltaïques

Même si la première structure est sortie de terre, il reste encore à installer les panneaux photovoltaïques qui permettront de produire de l'électricité. Mais cela

ne représente pas une contrainte pour Jean-Marc Lemaire : « Nous sommes satisfaits du produit et du travail de finition. La construction a été rapide et efficace. Nous avons eu un bon contact avec le fabricant et les fournisseurs. Les raccordements électriques se feront dans un second temps. Mais je peux d'ores et déjà commencer à utiliser ma structure ». En effet, dès le lendemain, l'agriculteur remplissait son tout nouveau bâtiment de foin et de paille qui attendaient depuis quelques mois dehors.

### Le syndicalisme : moteur du projet

Le postulat de départ dans l'élaboration de ce projet était d'aider les agriculteurs mais également de promouvoir le lien entre eux. Jean-Marc Lemaire admet qu'il faut une certaine motivation pour suivre ce genre de dossier et en devenir le président : « Nous avons tous besoin de bâtiments supplémentaires. Pour ne pas alourdir l'endettement de nos exploitations, il fallait trouver un financement extérieur. Grâce à l'énergie solaire, nous pouvons financer nos bâtiments et nos centrales ». Le jeu en vaut la chandelle et cette démarche collective portée par le syndicalisme est à la hauteur des attentes de l'agriculteur : « Je voulais prôner la démarche collective. Cette alliance crée du lien entre agriculteurs et donne envie à certains de rejoindre les rangs syndicaux ».

AUDREY BOUTS

**POLITIQUE** Christophe Carol remplace Ludovic Pierrat en tant que sous-préfet chargé de la politique de la ville, de l'emploi et des affaires économiques, secrétaire général adjoint du préfet du Loiret.

## Nomination de Christophe Carol à la préfecture du Loiret

Christophe Carol a rejoint le 7 décembre son affectation à la préfecture du Loiret, en qualité de sous-préfet chargé de la politique de la ville, de l'emploi et des affaires économiques, secrétaire général adjoint du préfet du Loiret. Il remplace Ludovic Pierrat, nommé à la préfecture de police de Paris. Avant sa nomination à Orléans, Christophe Carol a occupé, pendant deux ans, le poste de directeur de cabinet du préfet du Puy-de-Dôme. Cet ancien attaché a exercé principalement au ministère de l'Intérieur, en administration centrale comme à la préfecture de police, sur des questions d'immigration, de préparation à la gestion de crises, de logement, avant de rejoindre la direction des ressources humaines en qualité de chef du



Le 7 décembre, Christophe Carol a rejoint son affectation à la préfecture du Loiret.

bureau du recrutement et de la promotion professionnelle. Entre 2016 et 2018, il intègre la direction des libertés publiques et des affaires juridiques pour exercer la tutelle des associations et des fondations reconnues d'utilité publique.

### En Image



Le 8 décembre, le collège de Sully-sur-Loire a reçu le prix du challenge Approlocal, organisé par la chambre d'Agriculture du Loiret avec l'appui du Département. Du 28 septembre au 16 octobre, dix établissements s'étaient engagés à développer l'approvisionnement en produits locaux par l'intermédiaire de la plate-forme Approlocal. Le prix est remis à l'établissement dont le volume d'achat de produits locaux par couvert est le plus élevé. Grâce à l'équipe de cuisine du collège Maximilien de Sully, les élèves ont retrouvé dans leurs assiettes des pommes de terre provenant de Nevoay (producteur : Romain Grave), ainsi que des échalions, des oignons jaunes et rouges produits par SAM services, de Sermaises.

### témoignage Romain Roy

## « Une société loirétaine pour un projet 100 % Centre-Val de Loire »

Président de la société groupe Roy énergie, Romain Roy accompagne le projet de la SAS Solagri 45 avec la mise en place de panneaux photovoltaïques.

« Nous avons répondu à l'appel d'offres de la FNSEA CVL pour ce projet d'achats groupés de bâtiments et de centrales photovoltaïques. L'avantage pour les agriculteurs, c'est qu'ils peuvent ainsi bénéficier d'un effet volume. Notre société est orléanaise donc cela nous tenait particu-

lièrement à cœur de remporter cet appel d'offres et de fournir un accompagnement de qualité. Le fait de ne pas avoir de sous-traitance est une grande force dans l'articulation des chantiers. Le suivi des plannings de la construction des bâtiments est beaucoup plus simple. »



Une permanence commerciale sera assurée

## Ets CHESNEAU

|    |                    |                |
|----|--------------------|----------------|
| 28 | Châteaudun         | 02 37 94 03 70 |
|    | Janville           | 02 37 90 13 13 |
|    | Bailleau le Pin    | 02 37 25 31 44 |
| 37 | Neuville S/Brenne  | 02 47 29 61 10 |
|    | Noyant de Touraine | 02 47 21 09 00 |
|    | St Jean St Germain | 02 47 94 86 30 |
| 41 | Contres            | 02 54 79 50 78 |
|    | Mer                | 02 54 81 01 77 |
|    | Mondoubleau        | 02 54 89 14 10 |
| 45 | Epièdes en Beauce  | 02 38 74 28 38 |
| 78 | Orsonville         | 01 30 59 11 66 |

La direction et le personnel présentent à leur fidèle clientèle leurs meilleurs vœux pour l'année 2021

et vous informent de leur fermeture du vendredi 18 décembre au soir au lundi 4 janvier au matin.